Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 22

Artikel: Le Jura il y a cent ans
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248003

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pierre de Sancey (de 1322 ou 1323 à 1336). — Le successeur de l'abbé Lambert fut Pierre de Sancey. Sancey d'où il était originaire, est une localité située en Franche-Comté, dans le canton de Clerval. Pierre se revêtit de la dignité abbatiale en 1322 ou en 1323.

(A suivre) JECKER, *curé.*

Le Jura il y a cent ans.

(Suite)

Nicol raconte encore, à la date du 14 février 1798, qu'on a dépendu toutes les portes des entrées de la ville pour ne plus les replacer; que, depuis la révolution, les trois quarts des hommes, grands et petits, fument le tabac sans se gêner dans les rues, et la quatrième partie fume sans tabac; que, depuis l'année 1797 il y a une école qu'on appelle école centrale : c'est là qu'on apprend aux jeunes gens de l'âge de 9 à 24 ans, toutes sortes de branches, savoir la géographie, la musique, la peinture, etc., et dans la classe des plus petits enfants qui se tient à la cure, on leur apprend *les droits de l'homme.* Il est défendu de leur enseigner à faire le signe de la croix ni aucune pratique chrétienne. Le 19 juillet 1798, on a publié qu'il y aurait deux marchés par décade, le 5e et le 9e jour. Le premier a eu lieu le 27 juillet, un vendredi. On a en même temps publié qu'il y aurait huit foires par année, de six en six semaines.

La mode en 1798. Les femmes portent le mantelet et la chemise ne monte qu'à trois doigts de l'épaule. Le bras est nu. Elles portent des pendants d'oreilles qui tombent jusque sur les épaules et les cheveux flottants. Le 20 juillet, on a posé des barrières dans le pays pour la perception des péages. A chaque 3 lieues, celui qui conduit du vin ou toute autre marchandise devra payer trois sols par cheval. »

En 1798, l'école centrale compta 134 élèves parmi lesquels on cite : Théodore Kuhn, le savant modeste, qui a poussé jusqu'à l'extrême vieillesse l'enseignement des sciences exactes; M. Negelen, peintre distingué; Xavier Kohler, un des propriétaires les plus distingués de Colmar, etc. Le 17 août, clôture de l'année scolaire; les élèves, de concert avec *les amateurs du théâtre de bienfaisance*, où avait lieu la distribution des prix, donnèrent un spectacle qui fut très goûté et suivi d'un discours sur l'objet de la fête, par le vice-président du département. Avec son prix, chaque élève recevait du président de la municipalité une branche de chêne et de laurier. Cette école fut supprimée en 1802.

(A suivre.) J. G.

Espagne en guerre

Quelles sont les forces des belligérants ? Par belligérants, je n'entends pas les Ajoulots, quoique nous ayons, de mai en octobre, notre champ de bataille. Ici, les forces respectives des combattants on les connait, et dans deux mois l'Ajoie dira que le drapeau qu'elle a planté en 1894 à la préfecture, elle le garde intact et le maintient.

Mais les Espagnols et les Américains ? leurs forces sont-elles si hors de proportion qu'on l'a dit un moment ? Voyons d'abord l'Espagne, ce petit pays si brave et si digne d'intérêt. Il est certain que devant les 62 millions d'habitants des Etats-Unis, les 17 et demi millions de l'Espagne font mince figure. Les riches possessions espagnols des deux Amériques du Nord et du Sud se sont déclarées indépendantes ou ont été enlevées à la mère patrie. Il lui reste cependant, dans les Antilles, Porto-Rico et Cuba, deux beaux joyaux de son ancienne couronne coloniale qui excitent les convoitises des Anglo-Saxons.

La reine-régente d'Espagne

En Espagne, la guerre de Cuba a amené depuis trois ans une réorganisation complète et un renforcement des armées de terre et de mer. Voici la composition actuelle de l'armée espagnole.

Dans l'infanterie : 56 régiments actifs qui ont tous leur 1er bataillon à Cuba (800 hommes par bataillon) et 56 régiments de réserve. Cavalerie; 22 régiments à 450 cavaliers, 6 régiments forment la division indépendante à 510 hommes et chevaux, et 14 régiments de réserve.

L'artillerie compte 17 régiments, 68 batteries et 408 pièces, toutes du système Krupp.

Indépendamment des régiments du génie, il y a aussi quelques régiments en Afrique et dans les îles.

En résumé, l'armée stationnée en Espagne compte 100,000 hommes depuis 1896, au lieu de 84,000. Elle a 10,962 officiers et 2,073 assimilés dont 243 officiers généraux.

L'armée de Cuba qui avait 150,000 hommes a été renforcée de 60,000 hommes pour combler les vides causés par les épidémies et par la saison des pluies. Sur 90,000 hommes fournis par le contingent en 1897, 40,000 hommes furent envoyés à Cuba, 2,000 à Porto-Rico, 3,000 aux Philippines et 45,000 restèrent en Espagne.

En cas de mobilisation totale, l'armée espagnole peut réunir 1,800,000 hommes au moins. Les régiments ont des effectifs de plus en plus élevés suivant qu'ils sont sur le *pied de la paix*, ou sur le *pied de manœuvre*, ou sur le *pied de guerre*. La loi de recrutement exige deux ans dans l'armée active, trois ans dans la première réserve dite *réserve active*, six ans dans la deuxième réserve.

Ainsi l'Espagne peut mobiliser près de deux millions d'hommes portant seulement sur les douze classes soumises au service militaire. C'est dire que ce ne sont pas les hommes qui lui feront défaut.

Pour les armer, l'Espagne possède un excellent fusil, le Mauser, dont le mécanisme est à répétition.

Le Mauser espagnol est supérieur sensiblement au fusil américain Kragg-Joggersen et au fusil anglais de Metford, ainsi qu'au fusil français Lebel, comme rapidité de tir; il est son égal comme justesse et tension de trajectoire. De plus, pour un même poids, si le soldat français porte 130 cartouches, le soldat espagnol en portera près de 150.

En somme, l'infanterie espagnole, composée de soldats aguerris, a une excellente arme dont

---

— Eh bien... et le sabre tout ensanglanté ! s'écria Marceline, épouvantée par la placidité de ce récit.

— Le sang... ça se lave, ma bonne demoiselle.

— Mais... un éperon ?

— Ça se jette à la Seine, parbleu !... Oh ! le père Chenu a fait l'inspection de toutes les chambrées, de tous les fourniments... Bernique !... Et puis, pourvu que Dubreuil s'en tire ! Et moi je vous tire ma révérence.

— Attendez !

Marceline pensait qu'il fallait récompenser ce dévouement. Et puis, elle avait encore envie d'interroger. L'infirmier lui en avait plus dit, en quelques mots, que Césaire dans toute sa conversation de la veille.

— Ainsi vous dites que c'est un ami qui ?...

— Ah ! je ne dis pas cela... Ça peut aussi bien être un jaloux... Et puis, je ne sais rien, au fond...

Marceline relut alors la lettre de son frère; et un mélancolique sourire vint à ses lèvres : elle comprenait bien le joli sentiment qui se cachait sous cette banale gourmandise d'un lapin aux salsifis. C'est que chez eux, le simple lapin était un plat de fête; l'ordinaire se composait de pommes de terre à la croque au sel, de fromage et de beurre de *Sainte-Claire*. Pauvre Firmin ! Sûrement, elle allait lui préparer son plat favori !

Elle remit cinq francs à l'infirmier.

— Monsieur, voulez-vous venir demain matin ici ? Je vous donnerais un plat que me demande mon frère.

L'infirmier commença par glisser les cinq francs dans sa poche; puis il s'écria d'un air désespéré :

— Tout ce que vous voudrez, mademoiselle ! Est-ce qu'on pourrait refuser quelque chose à une aussi gentille demoiselle que vous ? Mais rien contre le règlement, mademoiselle ! Et sans l'autorisation du patron...

Marceline n'insista pas, dans la vie militaire on ne se révolte pas contre les règlements. Elle congédia l'infirmier, puis demeura pensive jusqu'au soir.

Elle ne descendit que pour prendre son repas avec les maîtres de l'hôtel. On la traita très gentiment et on la fit parler sur son pays. Elle était fort agréablement surprise de l'aisance avec laquelle on s'intéressait à elle, de cette politesse parisienne qui contrastait si heureusement avec les rudes manières de chez elle. Après le dîner, la patronne, Mme Mulet, l'interrogea sur le prix des denrées en Normandie, stupéfaite par le bon marché de certaines choses; et Marceline, tout naturellement, en arriva à traiter la question du lapin. Le prix d'un beau lapin, quarante-cinq sous en Normandie, trois ou quatre francs à Paris, fut l'objet d'une longue discussion. Et puis, il y eut une véritable conférence sur la manière de l'apprêter...

— Si nous en faisions un ensemble, demain ? finit par proposer la patronne.

C'était ce que désirait Marceline.

(La suite prochainement.)